

Réunion N° 636 du Senatus de Lomé du 06 octobre 2024

Allocutio portant sur la lecture spirituelle tirée du ML Page 310-313 chapitre 40 n° 7

Titre : La Légion comme complément du missionnaire

Comme nous le savons tous, le mois d'octobre est le mois du rosaire, cette belle prière mariale récitée à partir d'un chapelet. Depuis le mardi passé, nous avons commencé la prière du chapelet sur nos différentes paroisses. La prière du rosaire nous permet de revenir sur les grands événements de la vie de Jésus et de les accueillir dans notre cœur à l'exemple de Marie sa Sainte Mère. La méditation des mystères du chapelet nous ouvre un chemin de sainteté à travers les fruits qu'elle éclore en nous. La méditation des mystères du rosaire nous fait entrer dans l'intimité de la vie du Christ. C'est la prière par excellence des Saints, de grands saints d'ailleurs. C'est une prière très simple qui nous permet de nous unir partout et toujours aux mystères du Christ avec Marie. Parfois, un des aspects du rosaire qui déconcerte le plus est justement sa simplicité. C'est une prière qui n'a rien d'extraordinaire ni de sensationnel. La prière du chapelet peut ainsi devenir difficile, voire même impossible pour les chrétiens habitués aux prières sensationnelles. Dans notre association, la méditation du chapelet joue un rôle très important dans la vie spirituelle du légionnaire. Nous, en tant qu'officier, nous devons être vigilant pour détecter nos membres qui prennent plaisir à manquer la prière du chapelet dans le déroulement de nos réunions légionnaires et à les rappeler à l'ordre. Je me demande même si la majeure partie d'entre nous qui venons tout en temps en retard à la réunion du Senatus, sommes-nous réellement occupé par des engagements paroissiaux à la fin des messes ? Je rappelle en pensant que la Légion de Marie impose à tous ses membres l'obligation de dire son chapelet quotidien. Le fait de manquer le chapelet dans une réunion légionnaire ne peut être réparé nous avertit le manuel au chapitre 19, la réunion et le membre.

Octobre, mois missionnaire

Le mois d'octobre est également pour toute l'Eglise, mois missionnaire. Le mois missionnaire est une occasion pour l'Eglise de souligner l'importance de l'engagement missionnaire de tous les chrétiens. Le point culminant du mois missionnaire est la célébration de la Journée Mondiale des Missions. Instaurée par le Pape Pie XI en 1924, cette journée est célébrée chaque année l'avant dernier dimanche du mois d'octobre. Elle sera donc célébrée le dimanche 20 octobre prochain sous le thème : « Allez et invitez tout le monde à la noce », tiré de la parabole évangélique des noces dans l'évangile selon Saint Mathieu 22. Dans ce message, le Pape François affirme que la mission c'est d'inviter tout le monde sans exception à la fête du Seigneur. La mission de l'Eglise consiste à inviter inlassablement l'humanité aux noces du Seigneur. Cette noce est le symbole du salut définitif offert à l'humanité par le Christ. La finalité fondamentale de la célébration de la Journée Mondiale des Missions est de promouvoir l'esprit missionnaire dans toute l'Eglise et de susciter un engagement concret dans chaque fidèle.

Marie et la mission de l'Eglise

Ce n'est pas un fruit du hasard si l'Eglise médite sur sa vocation missionnaire dans le même mois qu'elle prie le rosaire. La vocation de Marie est toujours d'apporter Jésus au monde. Rien de plus, rien de moins. Avec tout son esprit, son cœur, son âme et son corps, avec tout ce qu'elle est et tout ce qu'elle a, Marie a toujours cherché à donner Jésus à chacun de nous. Telle est aussi la mission authentique et première de l'Eglise, apporter le Christ à l'humanité. Personne n'est en dehors du désir de Marie de conduire toutes les âmes à Jésus. C'est ce désir de participer à la maternité des âmes de Marie qui est au centre de l'apostolat de la Légion. En effet, la Légion cherche à perpétuer la vocation missionnaire de Marie : la Légion veut dire Marie à l'œuvre affirme la lecture spirituelle de ce

jour. Ainsi, toute activité apostolique de la Légion de Marie est grandement diminuée s'il n'y a pas d'union avec Marie à l'intérieur de nos cœurs, en témoigne la 3^e règle de l'instruction permanente : l'accomplissement d'un travail actif légionnaire substantiel, en esprit de foi et en union avec Marie, de telle façon que dans ceux pour qui l'on travaille et dans ses collaborateurs, ce soit la personne de Notre-Seigneur qui de nouveau est vue et servie par Marie sa Mère.

La Légion comme complément du missionnaire

Ce chapitre 40 de manuel de la Légion, intitulé « Allez proclamer l'évangile à toute la création », duquel est extraite la lecture spirituelle que nous avons écouté en début de réunion, est une merveilleuse déclaration de la vocation de la Légion de Marie à participer à l'apostolat de l'Eglise. Ce chapitre mérite d'être lu fréquemment, médité et surtout mise en pratique. La Légion de Marie est entièrement au service du salut des âmes. De ce fait, nous pouvons affirmer que la Légion de Marie est essentiellement missionnaire, tout comme l'Eglise elle-même. C'est ce qui fait de ses membres que nous sommes d'authentiques missionnaires. Quand la Légion cessera d'évangéliser, elle perdra automatiquement son droit d'exister. Dans l'extrait de ce chapitre 40 que nous avons écouté aujourd'hui, la Légion se propose pour les nouvelles terres de mission, comme un instrument éprouvé et sûr pour aider le prêtre missionnaire à gagner des conversions et assurer leur persévérance. En pareille circonstance, différentes tâches peuvent être assigné aux membres, entre autres : (a) préparer les visites du prêtre dans ces zones éloignées ; (b) enseigner la catéchèse ; (c) encourager les catholiques de la zone à revenir à la pratique de la foi ; (d) conduire les services paraliturgiques ; (e) assurer le service de la communion en qualité de ministres extraordinaires etc...

Chers frères et sœurs, à travers l'allocution de ce jour, nous espérons raviver en chacun de nous le zèle apostolique et missionnaire de la Légion de Marie. Cet esprit missionnaire est grandement favorisé par un grand amour de Dieu et de

l'Eglise. On ne peut aimer le Christ sans aimer l'Eglise. L'Eglise est la seule institution que le Christ a construite sur terre : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise ; et la puissance de la mort (du mal) ne l'emportera pas sur elle. » Mathieu 16, 18

L'Eglise s'est retrouvée plusieurs fois au cœur des scandales. Choqués et bouleversés, certains ont la tentation de se détourner de l'Eglise. La confiance de certains fidèles a été trompée, causant de profondes blessures. Si l'on se fie à la presse et aux réseaux sociaux, il est clair que ce sont les défauts de l'Eglise qui sont soulignés en premier. Pourtant, il ne manque pas de point très positifs, dans l'Eglise actuelle, malgré tout le reste. Cet acharnement contre l'Eglise, cette violence que l'on fait à l'Eglise ne peut s'expliquer que parce l'on sent que quelque part, derrière cette façade visible avec des défauts, il y a quelque chose de plus fort. Soyons donc vigilants sur les réseaux sociaux au risque de perdre notre amour pour l'Eglise et de ce foi perdre la foi. L'Eglise est notre Mère et nous sommes ses enfants. C'est par elle que Dieu nous donne tout. L'amour d'une mère est non négociable. Dans notre société qui se divise de plus en plus, l'Eglise demeure la seule capable d'unir et de rassembler. Cette Eglise qui commet des fautes, c'est elle l'Eglise du Christ lui-même. Que les légionnaires évitent d'être des porteurs de ragots, de calomnies et de médisances sur nos paroisses. Le but de l'apostolat légionnaire est d'édifier une communauté chrétienne forte et vivante au tour du clergé paroissial. Nous ne devons qu'être des porteurs de la Bonne Nouvelle. Les légionnaires ne devraient pas contribuer à diviser davantage la paroisse.

Que la célébration du mois missionnaire de cette année, ravive davantage notre zèle apostolique et missionnaire pour le Christ et pour l'Eglise.

Au nom du Père, et du Fils et du Saint Esprit ! AMEN